

# En Gironde, Ford accorde 1 % d'augmentation

AUTOMOBILE



*Les NAO ont provoqué des tensions avec les syndicats.* (Crédits : Crédits Pascal Rabiller)

**Jean-Philippe Dejean** | 13/04/2015, 14:55 - 303 mots

**A l'issue de la dernière réunion sur les négociations annuelles obligatoires (NAO), Ford Aquitaine Industries (FAI), filiale de Ford spécialisée dans la fabrication de boîtes de vitesses automatiques, à Blanquefort (33), a amélioré son offre initiale, annonce la direction.**

Une augmentation générale de 1 % des salaires, applicable au 1er avril 2015, a été adoptée à FAI, dont Dirk Heller est le président, pour les ouvriers et Etam (employés, techniciens et agents de maîtrise), avec un plancher de 18 € brut/mois. Un budget mérites/promotions de 0,50 % a été adopté pour les ouvriers et Etam. A quoi s'ajoute un budget de 1,50 % uniquement consacré aux augmentations individuelles pour les cadres. Les NAO ont porté sur d'autres aspects de la rémunération. La prime de vacances augmente ainsi de 1 %, pour atteindre le montant de 588,90 €, pour 30 jours de congés en 2015. La prime de transport est également en hausse de 1 %, tout comme la prime d'habillement. Les NAO ont acté une hausse de la prime de nettoyage des vêtements de travail de 0,26 € par jour travaillé. Les salariés totalisant 25 ans d'ancienneté auront le choix entre une prime de 1.300 € bruts ou une montre de prestige.

**300 € bruts sur les 12 prochains mois**

La direction souligne que, "dans un contexte économique où l'inflation reste très faible (moins de 0,5 % pour l'année 2014), et où les principaux constructeurs automobiles français n'accorderont aucune augmentation générale, les salariés de FAI (ouvriers/Etam) bénéficieront d'un minimum de 300 € bruts d'augmentation sur les 12 prochains mois (incluant l'effet sur les primes de l'augmentation générale)". Dans son communiqué, la direction ne cache pas que les personnels de FAI (984 équivalents temps plein) ont vécu ces dernières années sous le signe d'une stricte modération salariale. "Compte tenu de la proportion conséquente de salariés qui n'ont pas reçu d'augmentation individuelle depuis de nombreuses années, une priorité sera accordée en 2015 aux ouvriers et Etam qui n'ont pas eu de promotion ou de mérite depuis plus de trois ans", conclut le communiqué.